

Monsieur,

Je reprends votre questionnaire :

1/Princesse

la question du cimetière : il est entouré de murs auxquels je ne toucherai pas.

Tombes actives ou pas, **c'est de fait un lieu de respect qui a été profané** - beaucoup de croix en pierre cassées et mises à terre - et dégradé depuis plusieurs dizaines d'années sans qu'aucun maire du Vésinet, à ma connaissance, n'ait porté plainte. Aucune enquête n'a de ce fait été diligentée. J'en retiens donc qu'au Vésinet, on peut saccager un cimetière sans être inquiété. Par ailleurs, à ce jour, il est à déplorer de nombreux vols dans le cimetière municipal. Une surveillance technique et physique est à mettre en place d'urgence.

Etant de fait, un lieu de sérénité comme vous le soulignez, je ne déménagerai pas les tombes. De mémoire GPA a alloué une somme non négligeable à la résolution de ce dossier. Nous ne manquerons pas de l'aborder rapidement pour redonner à ce lieu la dignité qu'il n'aurait jamais dû perdre.

complexe sportif : je considère le projet actuel comme un pré projet auquel on devra apporter certaines évolutions.

Sécurité : votre question est étonnante dans la mesure où toute la ville est arborée et/ou paysagée. Il faudra faire évoluer les dispositifs de sécurité en fonction du nombre des délits éventuels à déplorer, et leur nature.

2/Grands projets :

résidence étudiante : le projet dit de l'îlot Picard (100 étudiants dans un immeuble vulgaire en entrée de ville) à la gare RER Centre, n'est pas souhaitable pour plusieurs raisons :

- on est dans une logique pure dit du "tableau xls", on empile des logements pour se décarer en logements sociaux. dans le cas précis, on atteint un nombre satisfaisant puisqu'ils sont petits - 20m².
- on satisfait aux demandes des bailleurs sociaux qui exigent de grosses unités de gestion. Est-ce normal ??
- 100 personnes d'un même segment social, ce n'est pas de la mixité sociale. Les étudiants sont de fait "de passage" et sont rarement impliqués dans leurs villes. Je préfère des logements pour familles jeunes ... et moins jeunes pour une vraie mixité sociale.

place du marché : nous avons proposé une esquisse qui présente plusieurs avantages.

- des structures **légères pour qu'on ne recommence pas un épouvantable chantier**, trop lourd à **supporter pour les riverains** qui ont déjà trop souffert du chantier précédent.
- une place qui reste aérée, un lieu de promenade et de convivialité, qu'on ait plaisir à traverser.
- nous préconisons des halles comme beaucoup d'autres candidats, mais aussi en son centre une halle qui pourra être fermée avec des cloisons amovibles pour recevoir des événements (commerces et associations).
- un lieu qui soit **structurant visuellement et audacieux dans son architecture** : nous avons proposé un restaurant/café/brasserie, une sorte de Rotonde avec une passerelle au dessus de la fosse aux ours qui serait aménagée en pièce d'eau, prolongeant le patrimoine paysagé du Vésinet ville-parc. Il va sans dire qu'il 'agit d'une esquisse.

Le dessous de la place dit 'la cathédrale' pourrait recevoir des infrastructures de loisirs pour les jeunes, de type mur d'escalade et skate-parc (grand avantage d'être en sous sol et ainsi de ne pas être bruyant pour le voisinage ce qui serait le cas en "outdoor".)

Je mènerai ce dossier avec une grande précaution, surtout dans son financement car je suis certaine que **la dépense publique** est la première des préoccupations des contribuables vésigondins.

PLU : si on veut d'une part garder Le Vésinet en tant que ville-parc et d'autre part la faire évoluer avec les exigences de l'Etat et de la population, il est incontournable de renégocier avec notre préfet les objectifs qui nous sont demandés. De nombreuses villes l'ont fait avec succès. **Il faut noter la contradiction entre la densification à outrance menée par l'exécutif et le positionnement "écologique" rendu impossible par celle-ci.**

Le danger de mitage est réel entre des secteurs densifiés et bétonnés et des secteurs protégés.

Vous le savez, le montant des litiges lié à l'Urbanisme atteint 270 000 €. Que cette somme soit affectée à des différends entre la mairie et ses administrés est le signe incontestable qu'il faut apporter des modifications à ces règlements. Cela se fera dans un climat de concertation bien évidemment, et dans le respect de la préservation de notre ville.

agenda 21 :

Même si les objectifs de l'agenda 21 sont louables, c'est typiquement le genre d'usine à gaz que j'éviterai. Je préférerai me consacrer à des problématiques qui restent dans le périmètre de ma ville et être plus efficace plus rapidement.

plan arbre : à mon sens c'est **toute la végétation à renouveler qui est à repenser**, pas seulement les arbres. Planter des arbustes qui nécessiteront moins d'arrosage, penser les plate-bande en fonction de fleurs/feuillages complémentaires. Pour faire court, arrêter d'acheter nos arbres en Hollande et faire du "tout Rungis" comme actuellement, et rechercher des essences plus robustes.

mobilités douces : je suis 100% d'accord avec les axes que vous désignez. C'est en travers Nord/Sud que le problème s'avère plus complexe. Les automobilistes sont-ils prêts à rouler beaucoup plus doucement pour sécuriser les cyclistes ? Pas tous à mon sens.

Je suis allée récemment à la sortie de cours de nombreuses écoles et le spectacle de désordre est affligeant. Tout est à revoir.

la place des piétons est à travailler, je voudrai faire du Vésinet une ville où **il fait bon marcher en toute sécurité.**

waze : application géniale et oui un itinéraire camion est envisageable. Dès maintenant je ferai un contrôle serré des déplacements de camions liés au chantier Princesse. Déjà maintenant trop roulent sur des axes non autorisés, un bien mauvais commencement. **Nous serons présents aux réunions de chantier** et interviendrons afin que **les riverains soient protégés de tout désagrément lié à la ZAC.**

Je reste à votre écoute,
bien cordialement

Emmanuelle Cezard Caussin